

## EDITORIAL

### Foi

**Q**UE font les élus lorsqu'ils ne sont pas suffisamment occupés? Ils rasant des jardins. L'affaire du petit espace vert de Casablanca est révélatrice de l'incurie qui continue de caractériser la gestion communale. L'indifférence à l'égard du cadre de vie des habitants est récurrente. Tout doit plier devant les impératifs d'opportunisme foncier. Ici l'on ne semble pas trop se soucier de la facture de l'inégalité écologique, voire d'injustice écologique dans une variante nord-américaine plus radicale. Tant vis-à-vis des quartiers et des habitants les plus exposés socialement que de ceux qui aspirent à un cadre de vie sain. Un challenge régulier pour la gouvernance locale appelée à apporter des solutions pour un accès plus équitable aux ressources environnementales. Non, ici tout est prétexte à construction, à bétonnage.

Tout espace vide est théoriquement occupable et le statut «jardin» n'est guère un gage de sanctuarisation. Pour prévenir ces excès, le défunt Roi Hassan II avait décidé d'institutionnaliser le concept de «ceinture verte», introduit dans les premiers SDAU de Rabat-Salé dès les années 70, pour le mettre à l'abri des convoitises foncières et immobilières. Cette prise de conscience n'a cependant pas essaimé partout.

Dans le cas du jardin Gauthier, l'orientation inégalitaire de la conception urbanistique est ancrée sur une finalité qui court peu de risque de contestation: la construction d'une mosquée. Or, justement, c'est là où le débat est biaisé. Les riverains qui tentent de faire entendre leur voix dans le cadre de la démocratie participative n'ont pas à se voir imposer des arbitrages duaux et léonins, entre choisir des équipements religieux ou opter pour des espaces de loisirs. Pour le dire autrement, le sujet dans le cas d'espèce n'est pas la mosquée, mais le jardin. Le protéger n'est pas une défiance à la foi. □

Mohamed BENABID

# Le Maroc tue ses espaces verts!

- Très contesté, un projet de mosquée va raser l'unique jardin de Gauthier
- Les riverains s'y opposent vigoureusement
- Le ratio d'espaces verts est inférieur à 1 m<sup>2</sup>/habitant!

Voir page 2

## Compensation: La moitié du budget déjà engagée

**A**PRÈS la décision du plafonnement du prix du carburant, la réforme de la subvention du gaz butane et du sucre paraît difficile à mettre en place. Celle du gaz butane en particulier était promise pour fin 2019, voire début 2020. En attendant,

la charge de la subvention de ces deux produits a atteint 4,1 milliards de DH sans compter les créances en attente de paiement, soit 3,1 milliards de DH à fin mai. La facture globale représente un peu plus de la moitié du budget prévu dans la loi de finances. □

Voir page 10

■ Foug Zguid, à la porte du désert, la pastèque menace la nappe phréatique

Voir pages 20 & 21

■ Les cours du sucre fondent

Voir page 13

■ Ciment: Les ventes au plus bas niveau

Voir page 7

## Changement climatique: Restons mobilisés!



Jean Jouzel

Anne Hidalgo

Christiana Figueres

Pour nos lecteurs et en exclusivité, de grandes signatures

Voir page 29